

HARCÈLEMENT ET CYBER- HARCÈLEMENT

**JANUS OU TROMPE-
L'ŒIL?**

1. INTRODUCTION ET CONTEXTUALISATION

- Obligation de contextualiser « problème », « affaire », « crime », « délinquants », etc.
 - Pour éviter les trompe-l'œil et les erreurs pouvant s'ensuivre.
 - Parce que ce contexte éclaire, parfois de façon déterminante, l'objet d'étude/de réflexion.
- Usage des guillemets à « problème », « affaire », « crime », « délinquants » indique qu'ils répondent à des processus de construction.
 - Constructivisme social vs crime naturel.
 - Ce qui détermine qu'un fait devienne un problème, ce qui détermine la nature de ce problème (problème privé/public, problème sécuritaire/social, ...) réside bien plus dans les processus sociaux que dans des caractéristiques intrinsèques.
 - Exemples
- Constat: l'exposition du harcèlement/cyber-harcèlement a explosé au cours des dernières années avec, pour corollaire, un ensemble d'initiatives (politiques, institutionnelles, etc.) en guise de réaction:
 - Législations et politiques spécifiques concernant le harcèlement sexuel, le harcèlement moral (général), le harcèlement au travail, le harcèlement scolaire, etc.
 - Situation connue depuis quelques mois quant au harcèlement hommes/femmes (rue, travail, ...).

- Déclencheur = situations à l'issue souvent dramatique (suicides):
 - Avec forte médiatisation.
 - L'implication de jeunes (parfois très jeunes) renforce cette dynamique.
 - « Dramatisabilité » = facteur d'accroissement de la médiatisation.
 - Semble aussi être le cas pour le cyber-harcèlement, avec la dimension NTIC, et la perception négative qui peut les entourer.
- Oser poser des questions et suggérer des grilles de lecture alternatives face à ce « constat », même si dérangeantes et/ou non-consensuelles:
 - Ex.:Accroissement des problèmes de harcèlement (*sensu lato*): authentique augmentation ou « panique morale » (Cohen, 1972)?
 - Panique morale: hypertrophie qualitative/quantitative d'un phénomène, d'un comportement.
 - Mettant en péril intérêts/valeurs de certains entrepreneurs de morale:
 - Valeurs « morales », « entrepreneurs de morale », intérêts stratégiques et financiers (marché!)
 - Cet élément est indubitable pour le moment!
 - Séquence classique:
 - Exploitation médiatique -> halo, parallaxe, ...
 - Ensemble de déclarations, parfois de décisions (notamment des lois).
 - Pour certains auteurs, le harcèlement moral, en contexte scolaire, et, surtout le cyber-harcèlement, sont les objets d'une panique morale.

- « Tout crime est, quelque part, le reflet de la société dans laquelle il survient... »
- Très courte incise sur le harcèlement au travail pour démontrer l'intérêt de ce type d'approche (Hirigoyen, 2016)
 - Pas un risque psychosocial comme les autres:
 - Problème interpersonnel avec élément intentionnel, sanction judiciaire possible.
 - Problème interpersonnel rendu possible par l'organisation et non un simple élément organisationnel.
 - Mais problématique ne pouvant être comprise qu'en l'analysant dans trois dimensions:
 - Une mutation du monde du travail: Durci, pressurisé, moins humain, lourd de contradictions, avec des styles de management souvent inadaptés (trop durs, trop laxistes), ...
 - Une mutation du monde: Accélération sous l'effet des NTIC, frontière vie privée/vie professionnelle floue, importance de ce que l'on donne à voir par rapport à ce que l'on est, exigence croissante de liberté et d'autonomie rejetant les normes et faisant l'apologie d'une responsabilité et d'un pouvoir d'initiative anxigènes, monde « où l'on n'a jamais été aussi seul mais avec un fort besoin d'être en réseau(x) », ...
 - Les facteurs individuels: Une société narcissique qui produit des individus narcissiques, souffrant de plus en plus de pathologies du caractère (narcissiques), avec une surinterprétation de comportements des autres comme étant du dénigrement, une énorme difficulté à se remettre en question (et une tendance à rejeter la faute sur les autres), l'adoption récurrente d'une posture victimaire, et un besoin de réassurance qui vulnérabilise fortement et ouvre la porte à l'emprise et la manipulation.

2. APPROCHE DÉFINITIONNELLE

- Le prisme choisi pour définir (droit, criminologie, sociologie, psychologie, etc.) conditionne le contenu de la définition et les contours du « problème » et le répertoire des actions/réactions:
 - Participe à une forme d'étiquetage du phénomène, du comportement, des protagonistes.
 - Avec les conséquences liées
 - Effets d'induction possibles, notamment sur le plan idéologique (définitions neutres vs définitions non neutres).
 - Confusion de plus en plus présente dans les champs d'intérêt de la criminologie entre le registre de l'opinion et celui de l'analyse.
- Proposition de repartir de la définition la plus classique du harcèlement en contexte scolaire (Olweus, 1999):
 - Définition du harcèlement scolaire, mais dont les principaux éléments sont extrapolables au harcèlement (en général) et au cyber-harcèlement (en particulier).
 - « Ensemble des violences verbales, physiques et psychologiques, répétées dans le temps par un ou plusieurs élèves, à l'encontre d'un autre qui se trouve dans l'impossibilité de se défendre ».

- Registre large des « moyens »

- Le harcèlement repose sur l'utilisation de moyens physiques, verbaux, psychologiques, en fonction des situations et des possibilités des auteurs.
- Donc, grande variété de manifestations: harcèlement physique, verbal, social, sexuel, discriminatoire, et.. cyber!
- Spectre vraiment très large:
 - Par exemple, dans le contexte du travail, mise sous pression continue par des stratégies juridiques/judiciaires non fondées sur des éléments matériels peut constituer un authentique harcèlement.

- Intention de nuire

- Le harcèlement est un comportement du registre intentionnel.
 - Donc pas un acte involontaire.
- Il est donc caractérisé par une intention délibérée de causer du tort (mais pas nécessairement de « mesurer » le tort commis).

- Inégalité des forces
 - Déséquilibre des forces en présence.
 - Harcèlement et pouvoir sont donc deux notions imbriquées:
 - Force, pouvoir objectifs.
 - Force, pouvoir subjectifs, surtout, avec tous les processus et distorsions liés.
 - Implication dans le choix de la victime et sur le profil des auteurs :
 - Force et pouvoir sont donc aussi des clés de lecture et des déterminants d'action/réaction.
- Répétition, inscription dans le temps
 - Le harcèlement suppose une certaine durée:
 - Un acte isolé ne suffit pas; une continuité est nécessaire.
 - Attention, donc, aux qualifications hâtives, incitées, notamment, par le contexte d'hyper-attention décrit en guise de propos introductifs:
 - Personne ne gagne dans une mauvaise qualification des faits (surqualification ou sous-qualification)!

3. CONSÉQUENCES POSSIBLES

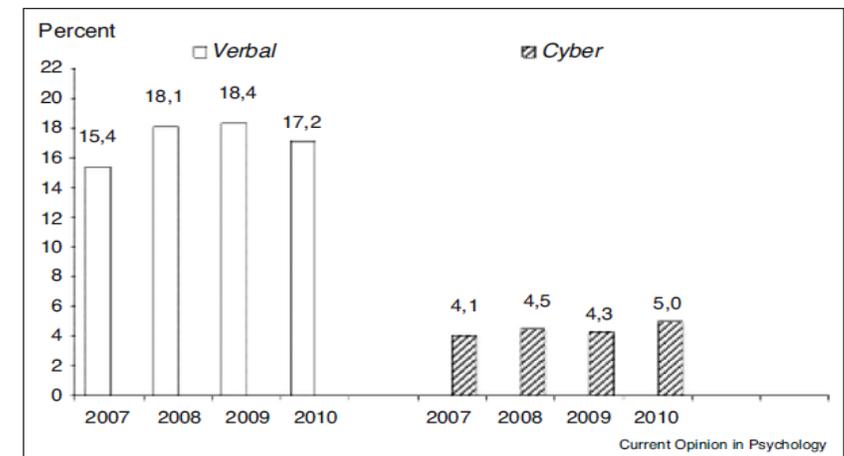
- L'objectif est ici de pointer les registres des conséquences possibles, sans approfondir.
- Il convient de préciser que les conséquences sont variables et dépendent d'une multitude de facteurs:
 - Situationnels.
 - Type, force et durée du harcèlement dont question.
 - Capacité de « coping » de la victime.
 - ...
- On peut schématiser les conséquences d'un harcèlement, en contexte scolaire, en les distribuant sur trois plans, inter-reliés:
 - Psychologique: anxiété, estime de soi, dépression, suicide, etc.
 - Physique: maux d'ordre psychosomatique, troubles alimentaires, perturbations du sommeil, etc.
 - Scolaire: fléchissement des résultats, échecs, décrochage, phobie, etc.
- On peut donc parler d'une victimation polymorphe et réelle.

- Illustration par étude US (Hinduja & Patchin, 2007):
 - 1.963 répondants du secondaire (âge moyen répondants: 12,8 ans).
 - Visait à la fois le harcèlement classique (HC) et le cyber-harcèlement (CH).
 - Ceux qui ont vécu le HC et le CH, en tant qu'auteur ou victime:
 - Présentent des pensées et des comportements suicidaires plus fréquents que ceux qui ne les ont jamais expérimentés.
 - La corrélation est, sans surprise, plus forte chez les victimes que les auteurs.

4. PRÉVALENCE, STATISTIQUES DESCRIPTIVES ET QUESTIONS SOUS-JACENTES

- Seule certitude: l'extrême variabilité des chiffres!
 - Par exemple, études sur le CH montrent une prévalence de victimisation allant de 3% à 50% (Olweus & Limber, 2017).
- Cette variabilité est généralement plus forte en ce qui concerne le CH.
- Quelles causes à la variabilité des chiffres? Liste non-exhaustive:
 - Problèmes définitionnels: Peuvent induire une variabilité de près de 50%, en particulier pour le CH!
 - *Momentum* des études et période(s) de référence.
 - Espaces différents, avec variabilité spatiale réelle.
 - Absence d'intégration, par exemple, du CH dans un contexte éventuel plus général de harcèlement, ce qui peut changer considérablement la donne:

Figure 1



- Données relatives à FWB (Galant et al., 2016): Attention, CH non inclus!

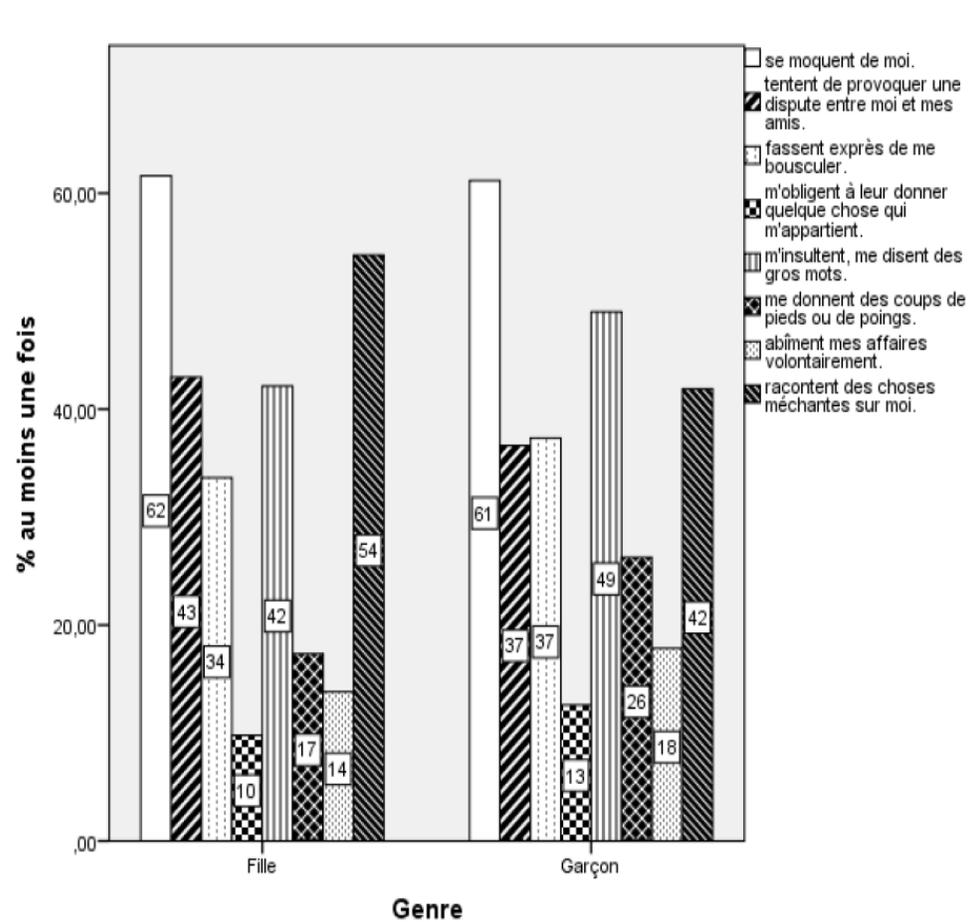


Figure 1. Pourcentage de filles et de garçons se déclarant victime au moins une fois par fait.

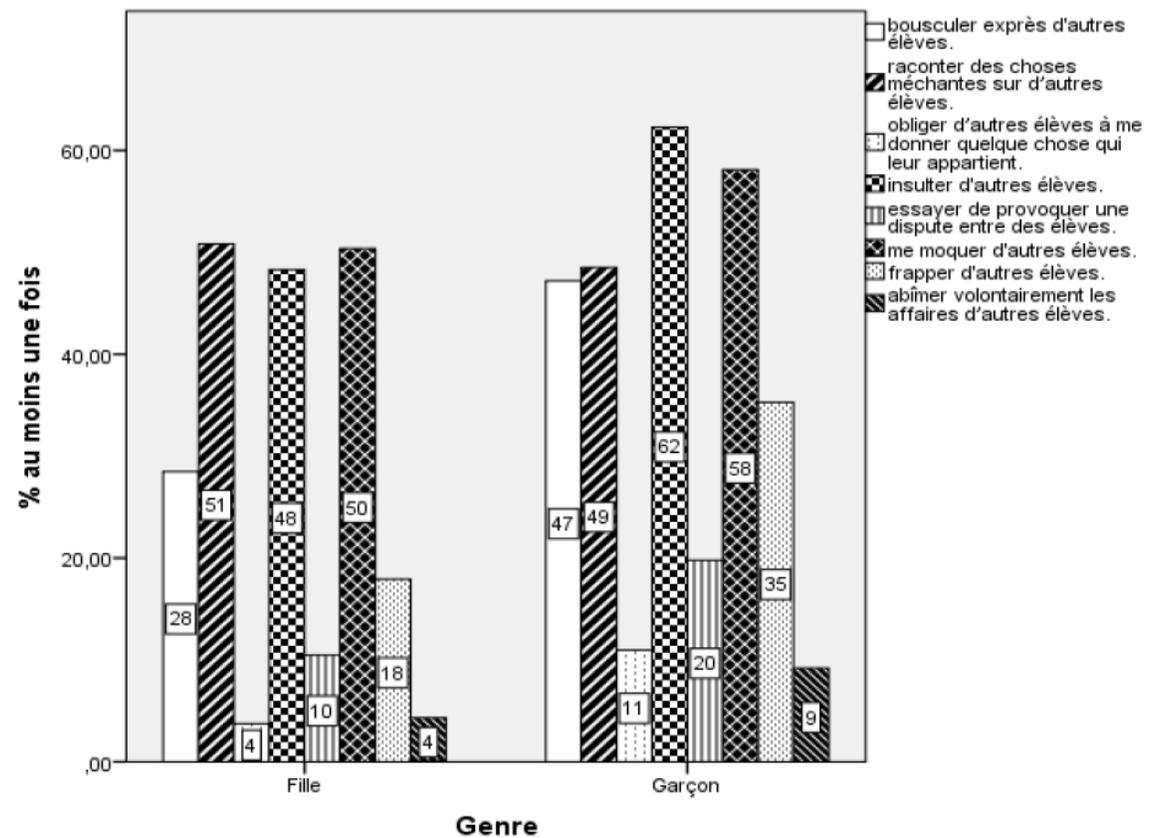


Figure 2. Pourcentage de filles et de garçons se déclarant auteur au moins une fois par fait.

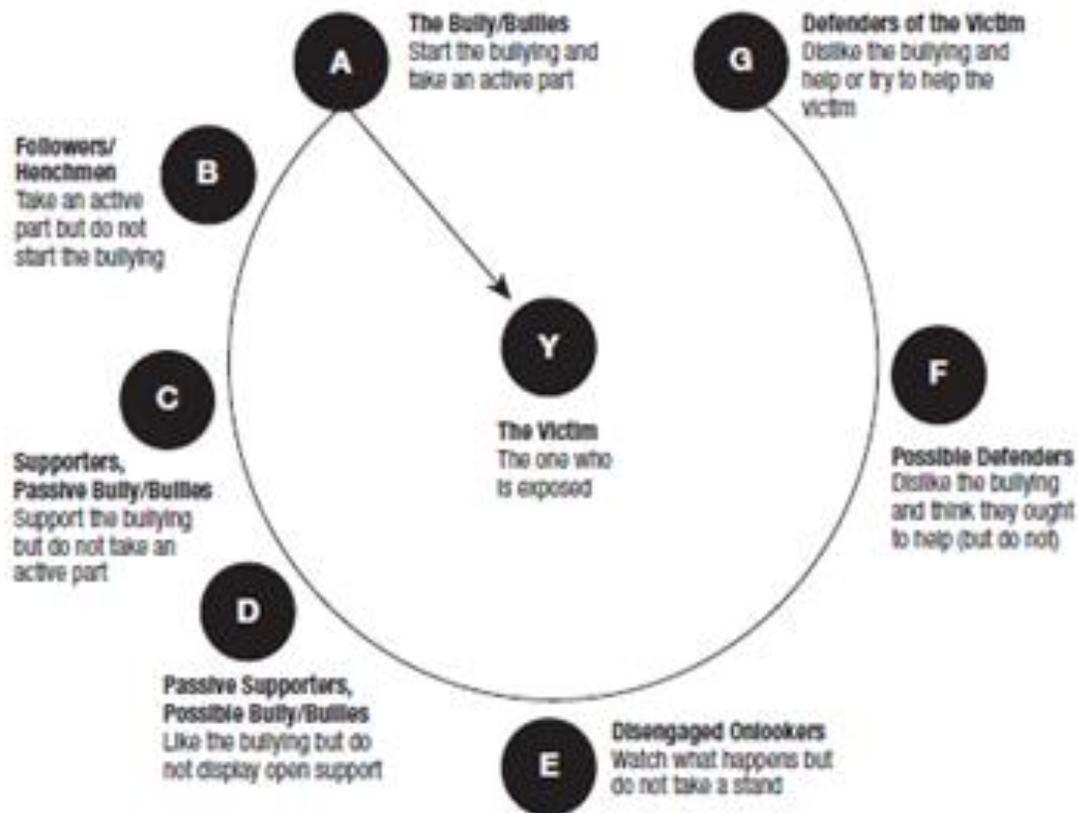
- Quelques éléments saillants de cette étude portant sur des élèves de la 6^{ème} primaire à la 3^{ème} secondaire :
 - Prévalence importante, mais définition large (« au moins une fois... »).
 - Au niveau du genre, les garçons sont un peu plus harceleurs que les filles.
 - Les filles de l'enseignement primaire plus souvent victimes.
 - Discordances entre auteurs et victimes.
- De manière plus générale, non belgo-belge et concernant le HC exclusivement:
 - Prévalence comprise entre 10 et 15% pour ce qui est des 8-16 ans en position de victimes.
 - Prévalence comprise entre 9 et 12% pour ce qui est des 8-16 ans en position d'auteurs.
 - Prévalence comprise entre 2 et 4% pour ce qui est des 8-16 ans en positions d'auteurs et de victimes.
 - Ceci représente, toutes positions confondues, 20 à 30% de la tranche d'âge concernée (8-16ans).

- Tendance assez générale (donc macro):
 - Baisse avec l'âge (par exemple pour des études portant sur des élèves de la 6ème primaire à la 3ème secondaire).
 - Effet d'extinction « naturelle » et progressive possible.
- **ATTENTION**: Prévalence et gravité sont deux dimensions potentiellement liées mais bel et bien distinctes.
- Qq idées généralement partagées mais qui peuvent cependant être battues en brèche:
 - Ecoles/classes avec bcp d'élèves pas plus touchées que les autres
 - Non démontré!
 - Idem pour le taux d'échec par établissement.
- Profil de la victime non stéréotypé, au-delà des idées reçues :
 - Surpoids
 - Origine étrangère
 - Difficulté de la langue
 - Lunettes
 - Cheveux roux
 - ...
 - Mais parfois des résultats en sens discordants
 - Attention à ne pas confondre causalité et moyens (leviers) du harcèlement!

5. UNE DYNAMIQUE AU-DELÀ DE LA DYADE AUTEUR/VICTIME

- Le HC, tout comme le CH, est une « histoire » qui oppose, tout d'abord:
 - Un auteur et une victime.
 - Souvent, des auteurs et des victimes.
- Mais une erreur majeure est de considérer que cette interaction interviendrait dans un vacuum:
 - Le contexte est primordial pour comprendre et agir (pro-action, réaction).
 - Ce contexte est d'abord humain.
 - Mais c'est aussi un contexte plus large, notamment organisationnel, culturel, sociétal.
 - Approche holistique indispensable:
 - « Crédo criminologique » que d'appréhender les éléments dans leur contexte!
 - En ce que ce contexte permet une appréhension plus fine et que les objets étudiés sont aussi des révélateurs de ce contexte.

FIGURE 1
The Bullying Circle
 Students' Modes of Reaction/Roles in an Acute Bullying Situation



- Comparses, suiveurs: Participent activement au harcèlement. = harceleurs actifs.
- Supporters: Apprécient, le font savoir mais ne posent pas d'acte positif. Ils sont généralement considérés comme des harceleurs passifs.
- Supporters passifs: Apprécient, mais ne manifestent pas leur satisfaction et ne posent pas d'actes positifs : ce sont des harceleurs potentiels.
- Témoins désengagés : Regardent ce qui se passe, restent neutres et « passent leur chemin ».
- Défenseurs potentiels : N'apprécient pas ce qui se passe et pensent qu'ils devraient (ré)agir sans cependant le faire.
- Défenseurs: N'apprécient pas, et aident ou tentent d'aider la victime.

6. QUELQUES TYPICITÉS DE PROFILS

- Réticence quant au concept de profil typique:
 - En toute matière.
 - Ecrase la diversité du réel.
 - Biaisent l'analyse et, partant, l'action.
 - Renforce les stéréotypes et leurs conséquences néfastes.
- Pour ce qui concerne les auteurs :
 - Se distingueraient par une agressivité remarquable envers leurs pairs.
 - Seraient marqués par une impulsivité et un besoin de domination au-dessus de la moyenne.
 - Disposeraient d'une capacité d'empathie en-dessous de la moyenne.
 - Idem pour self-control, en particulier gestion de la frustration.
 - Mais ce seraient aussi des individus sachant faire preuve d'assertivité, capables de se faire obéir et de se faire respecter.
 - Ces caractéristiques sont assez récurrentes, de façon transversale, chez le délinquant juvénile:
 - Est-ce ni plus ni moins qu'une forme de délinquance juvénile?
 - Peut-on envisager une résolution « avec le temps », une fois l'adolescence passée?

- Trois motivations principales au passage à l'acte ont été assez souvent testées :
 - Besoin de domination
 - L'auteurs (les auteurs) auraient la volonté d'imposer sa (leur) volonté à l'autre et de voir l'autre (les autres) se plier à sa (leur)volonté.
 - Hostilité
 - Un rapport hostile à son (leur) milieu – par exemple l'école, dans toutes ses dimensions (institutionnelle, humaine, etc.) – expliquerait le passage à l'acte, qui serait une manière de se protéger de cet environnement perçu comme hostile.
 - Compensation
 - Le harcèlement procurerait une compensation. Par exemple, en contexte scolaire, il permettrait de compenser les mauvais résultats scolaires.
 - Introduit l'idée d'une gratification trouvée dans l'acte, ce qui le renforce et incite à la persistance.
 - Gratification matérielle et/ou sociale (par exemple le statut).
 - ATTENTION: Il s'agit d'une perception de bénéfice ou d'une rationalité subjective.

- Pour ce qui concerne les victimes :

- Certaines caractéristiques de l'auteur se retrouvent chez la victime.
- Ceci explique notamment – partiellement – le fait de pouvoir être à la fois auteur et victime.
- = Pavé dans la mare de la dialectique auteur/victime – grille de lecture morale, judiciaire, médiatique négligeant souvent le processus interactionnel lui-même.
- Manque d'habiletés sociales caractériserait aussi les victimes.
- Victimes seraient souvent isolées, rejetées, parfois en raison d'une agressivité qu'elles partagent avec leur agresseur (application victimologique de la théorie de l'apprentissage social).
- Les victimes expérimenteraient des niveaux d'angoisse plus élevés que la moyenne, indépendamment des effets du harcèlement.
- Elles seraient plus timides, réservées, sensibles, étant ou donnant l'apparence d'être faibles.
- Les victimes auraient une image assez détériorées d'elles-mêmes.
- Elles expérimenteraient une souffrance liée à l'isolement (par choix ou contraint).
- Elles seraient parfois marquées par des typiques paroxystiques en termes de fonctionnement familial:
 - Repli total ou surprotection (soit deux styles totalement opposés), mais corrélés avec victimisation.

- La victime agressive:

- Le plus souvent, c'est la victime passive qui est représentée.
- Moralement plus acceptable.
- Mais la victime agressive existe aussi:
 - Par son comportement, elle serait source d'irritation, vectrice de tension.
 - Elle serait notamment caractérisée par troubles de l'attention.
- La victime agressive jouerait un rôle déterminant dans le déclenchement du harcèlement dont elle est la victime.
- Le type auteur/victime se retrouve principalement mais pas exclusivement dans cette « catégorie »:
 - Car l'occupation des deux rôles peut aussi résulter d'une occupation successive (dans les deux chronologies) des deux rôles.

7. LE CYBER-HARCÈLEMENT EN PARTICULIER

- Incontestablement, une des figures du harcèlement qui focalise aujourd'hui le plus l'attention
 - Pourquoi?
 - A juste titre ou consécutivement à des effets déformants?
 - Listes de causes possibles, potentiellement cumulables.
- Cause possible #1: Chiffres parfois très alarmants... ou parfois très alarmistes:
 - Jusqu'à 75% des répondants de certaines études déclarent avoir été victimes de CH, principalement chez les jeunes.
 - Rares sont les comportements criminels avec un tel niveau de victimisation!
 - Si même la prévalence est surévaluée, ceci ne change rien aux effets micro délétères.
- Cause possible #2: Souvent, le CH est présenté comme ayant supplanté le HC et lui avoir donné une envergure sans précédent:
 - Hypothèse battue en brèche par plusieurs spécialistes et études empiriques.
 - Tendance qui semble se dégager:
 - Dans de très nombreux cas, présence simultanée d'un HC et d'un CH.
 - **Hypothèse de continuité**: Le harcèlement passe d'une sphère à l'autre et les rôles sont conservés.
 - **Hypothèse d'inversion**: Le harcèlement passe d'une sphère à l'autre mais les rôles sont inversés.
 - Hypothèse de continuité semble plus fréquemment rencontrée (Baldry et al., 2017)

- Cause possible #3: « Climat » globalement négatif pour tout ce qui touche au NTIC
 - Mise en exergue des dérives et déviances et beaucoup moins des avancées (ou résonance moindre du positif).
 - Méconnaissance cultivant des jugements à l'emporte-pièce.
 - De manière générale, les nouvelles technologies ont créé peu de nouvelles criminalités; elles ont le plus souvent reconfiguré des formes criminelles déjà existantes:
 - Exemples
- Cause possible #4: « Conflit de générations » dans l'interprétation des situations, qui engendre une hypertrophie artificielle de la prévalence du CH:
 - Grilles de lecture différentes entre les adultes et les enfants.
 - Modes relationnels très différents:
 - Et qui ont changé depuis la période où les parents étaient enfants/adolescents.
 - Variabilité des codes moraux et culturels:
 - Diverses études démontrent que les codes moraux et culturels utilisés par les plus jeunes peuvent être très variables en fonction des situations et des vecteurs d'échanges.
 - Mots, comportements, postures acceptables dans le virtuel et non-acceptables dans le réel et vice-versa.
 - Interprétations, par les parents, de certains faits comme étant constitutifs d'un cyber-harcèlement:
 - Interprétation opposée à celle des enfants impliqués.
 - Attention à la projection normative, en cette matière comme en d'autres et à la surqualification!

- Cause possible #5: Problème définitionnel
 - Grande variabilité définitionnelle, notamment en raison du fait que les éléments constitutifs du HC ne sont pas aisément transposables au CH.
 - Exemple: durée, rapport de force, ...
 - Reconfiguration opérée par la dimension technologique.
- Pour mieux cerner le contexte du CH, il faut envisager deux notions:
 - 1. L'identité numérique (Georges, 2016)
 - Le numérique redéfinit le concept d'identité et la décline en trois composantes:
 - **Identité déclarative**: Profil, nom, pseudo, soit ensemble des renseignements choisis et donnés (job, situation de couple, orientation sexuelle, ...) par l'utilisateur lors de la création et des mises à jour.
 - **Identité agissante**: Description des activités (*sensu lato*) de la personne. Avec un degré de conscience plus ou moins clairement perçu.
 - **Identité calculée** : Ensemble de variables calculées ou calculables, soit le nombre de contacts, d'« amis », de « like », l'ampleur des réseaux, ... Avec, souvent, une forme de « compétition ».
 - 2. L'e-réputation
 - L'avènement des nouvelles technologies, a institué l'e-réputation, à côté de la réputation classique:
 - Rapport à l'e-réputation variable d'un individu à l'autre, d'une génération à l'autre, d'un métier à l'autre, ...
 - = Ensemble des informations véhiculées sur une personne à travers des applications technologiques:
 - Infos positives/infos négatives, contrôlables/pas contrôlables.

- Conséquences potentielles identiques entre CH et HC.
- Etudes sur les profils des auteurs et des victimes dégagent aussi des éléments similaires au HC.
- Application de certaines grilles d'analyse théoriques issues du champ criminologique ont permis de pointer quelques éléments intéressants:
 - Des effets de groupe communs: (entre CH et HC)
 - Les harcelés fréquentent plus de harceleurs, les harcelés fréquentent plus les harcelés.
 - Effet d'imitation, de renforcement, de définition (acceptable ou non) et d'association.
 - = pour partie, un apprentissage social de ce type de comportements:
 - Sans surprise, applicabilité intéressante de la théorie de l'apprentissage social.
 - Un recours aux nouvelles technologies qui apparaît, en quantité et qualité, corrélé avec leur usage:
 - Nombreux de profils, fréquentes mises à jour, et globalement plus temps passé -> victimisation +
 - Modalités d'utilisation déterminent la nature de la victimation
 - Type d'information publié, précautions lors de l'établissement de relations, utilisations de dispositifs technologiques, ...

- On peut catégoriser les modalités d'exercice du CH:
 - Usurpation d'identité
 - L'(les) auteur(s) usurpe(nt) l'identité de la victime ou d'autres identités pour atteindre la (les) victime(s):
 - Rapport à l'identité et à l'anonymat modifié par les NTIC.
 - Actions et attaques signalés au(x) réseau(x) de relations
 - Influence le rapport de force objectif/subjectif et participe à l'environnement de survenance précédemment évoqué.
 - L'(les) auteur(s) fait (font) utilise(nt) la caisse de résonance pour atteindre la (les) victime(s):
 - Caisse de résonance démultipliée par les NTIC (locale → régionale à potentiellement mondiale)
 - Accessibilité grandement facilitée (mondiale, au besoin): on peut harceler de partout et être harcelé de partout!
 - Facilité et rapidité de mise en œuvre
 - Un smartphone suffit!
 - Authentique économie d'énergie !
 - Levier des compteurs qui amplifient l'atteinte
 - Capacité de « mesure » du CH offerte par bon nombre d'applications:
 - Peut impacter tant l'(les) auteur(s) que la (les) victime(s)
 - Ces compteurs participent à la visibilité immédiate de l'effet du harcèlement

- La question de la difficulté du contrôle et de la supervision
 - Contrôle, en réalité, pas difficile mais... impossible!
 - Supervision très délicate aussi
 - Droit à un espace privé vs supervision
 - Et pourtant, les « bonnes pratiques », les « bons usages » forment la clé principale d'une réduction des risques spécifiques, tout comme l'éducation est la base de toute prévention primaire...

Merci de votre attention